

Près d'un enseignant sur trois en grève le 22 mai

Mardi 22 mai, 30 % des enseignants seront en grève dans le premier degré pour s'opposer aux projets du gouvernement sur la Fonction publique, la moitié en Seine-Saint-Denis, Côte d'Or, Puy-de-Dôme, Aude...

Les mesures envisagées par le gouvernement et présentées actuellement lors des chantiers sur la Fonction publique sont très inquiétantes avec la suppression programmée de 120 000 emplois, un recrutement de contractuels non formés en lieu et place de fonctionnaires, une poursuite de la dégradation du pouvoir d'achat des agents publics, une rémunération au mérite, une privatisation de missions de service public, des fermetures de services au détriment des usagers...

Ces mesures, auxquelles s'ajoutent le gel du point d'indice, le jour de carence, le report des mesures PPCR inquiètent les personnels qui y lisent un certain mépris pour les agents de la Fonction publique tout autant que leurs usagers.

L'absence des moyens nécessaires, humains ou budgétaires, et des conditions de travail des personnels dégradées, vont détériorer la qualité des services publics.

L'école ne sera pas épargnée et doit déjà notamment faire face à des classes dont les effectifs sont parmi les plus importants en Europe à une absence de formation continue des enseignants, pourtant indispensable pour mieux aider les élèves et faire face à l'évolution du métier, comme à l'insuffisance de personnels remplaçants et d'enseignants spécialisés pour les élèves en difficulté. La reconnaissance salariale est largement en-deca de l'investissement des enseignants. Là aussi les études internationales rappellent que là où les enseignants sont mieux considérés, les élèves réussissent mieux.

Avec l'ensemble des salariés de la Fonction publique, les enseignants et enseignantes du premier degré seront en grève pour s'opposer aux dégradations envisagées et promouvoir des services publics de qualité sur tout le territoire, assurés par des fonctionnaires mieux reconnus et mieux rémunérés. Ils seront là aussi pour l'amélioration du service public d'éducation et pour défendre une école qui permette la réussite de tous. Et ce n'est pas une question de manuel ou de méthode mais de moyens à la hauteur des enjeux.

Paris, le 22 mai 2018